

Maisons-Alfort, le 13 avril 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché
du produit biocide AMBICIDE**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société **DUPONT UK** de première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le produit biocide **AMBICIDE**, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne la première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide AMBICIDE.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit AMBICIDE est un biocide de type 3 composé de 12,44 % m/m de chlorure de didecyl diméthyl ammonium se présentant sous la forme liquide.

Le chlorure de didecyl diméthyl ammonium est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique de la substance active :	chlorure de didecyl diméthyl ammonium
N°CAS :	7173-51-5
Type de produit :	TP 3

CONSIDERANT

Qu'en réponse à la demande de compléments d'information de l'Anses du 21/02/2012, le pétitionnaire a déclaré le 09/03/2012, annuler la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit AMBICIDE.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché n°20090102 du produit AMBICIDE présentée par DUPONT UK est devenue sans objet.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : première demande d'autorisation de mise sur le marché, chlorure de didecyl diméthyl ammonium, TP3